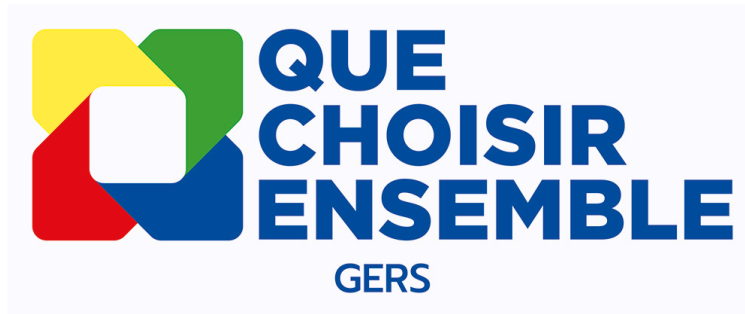


Pour fêter ses 75 ans l'UFC Que Choisir change de nom et de logo



Pour fêter ses 75 ans l'UFC Que Choisir change de nom et de logo

Le 20 avril, Marie-Amandine Stévenin, Présidente de l'UFC Que Choisir a annoncé que l'UFC Que Choisir s'appellerait désormais Que Choisir Ensemble.

Que Choisir Ensemble parce que la protection des consommateurs ne se joue jamais seul et c'est ensemble que l'on fait réellement avancer les choses.

Avec ce nouveau nom, l'association s'affirme dans la puissance d'un collectif qui rassemble la Fédération nationale, 126 antennes locales, une centaine de salariés, 4 600 bénévoles, 110 000 adhérents et bien sûr les consommateurs...

« Nous faisons bouger les lois et nous sommes un contre-pouvoir du côté des consommateurs » dit la présidente avant de rappeler de grandes victoires de l'association : « La transparence sur la qualité des eaux de baignade en 1975, l'interdiction du phosphate dans les lessives en 2007, le nutri-score en 2017, la fin du démarchage téléphonique pour l'été prochain » et les plus de 80 000 litiges traités chaque année par le réseau.

Marie- Amandine Stévenin précise que si le nom de l'association change, son combat, ses services et ses engagements restent les mêmes: « Nos valeurs (indépendance, expertise, militantisme) et nos missions (informer, représenter, défendre) ne changent pas. »

La présidente annonce aussi la création de Que Choisir Réclamations, une nouvelle plateforme gratuite et simple permettant aux consommateurs d'interpeller directement les professionnels dans le cadre de leurs litiges de consommation.

Une nouvelle façon de soutenir efficacement le consommateur par la force du collectif.